

7^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi 10 septembre 2025 à 19 h 30
Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Robebelle, salle 121

PRÉSENCES

Mme Amélie Laliberté
Mme Nadia Aubin-Horth
M. Arnaud Desbiens

Présidente (2026)
Secrétaire (2026)
Trésorier (2026)

M. Louis Alexandre
M. Martin Boucher
M. Bernard Drouin
Mme Célia Forget
M. Mario Léonard
M. Pierre Pelletier
M. Pierre Samson

Administrateur coopté (2026)
Administrateur (2027)
Administrateur (2026)
Administratrice (2027)
Administrateur (2027)
Administrateur (2027)
Administrateur (2026)

Mme Maude Mercier-Larouche
M. David Weiser
Mme Anne Corriveau

Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
Conseiller municipal, district du Plateau
Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy

IL Y A QUORUM

ABSENCES

Mme Catherine Deschamps

Vice-présidente (2027)

AUTRES PRÉSENCES

Mme Éloïse Gaudreau

Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et communications

Mme Martine Gagnon

Secrétaire de rédaction

Il y a 5 personnes qui assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- | | |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 32 |
| 3. Adoption du procès-verbal du 11 juin | 19 h 34 |
| 4. Période d'information des membres du conseil municipal | 19 h 35 |
| 5. Période de questions et commentaires du public | 20 h 20 |
| 6. Sujets d'intérêts et affaires nouvelles | 20 h 00 |
| <ul style="list-style-type: none">● Rapport de consultation et dépôt du plan d'action du conseil de quartier● Piste cyclable sur Hochelaga - abandon du MTQ de la phase deux des travaux de l'entrée des ponts● Les budgets participatifs● Sécurité routière traverse chemin Saint-Louis● Programme de soutien à la mobilisation<ul style="list-style-type: none">- Initiatives en faveur de la biodiversité (suivis)- Initiatives en faveur de la sécurité routière (suivis) | |
| 7. Deuxième période de questions et commentaires du public | 20 h 40 |
| 8. Affaires internes : | 20 h 50 |
| <ul style="list-style-type: none">● Correspondance et secrétariat● Trésorerie● Résolution pour l'expulsion d'une citoyenne des séances du conseil de quartier | |
| 9. Divers | 21 h 05 |
| 10. Levée de l'assemblée | 21 h 05 |

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

M. Arnaud Desbiens préside la séance qui débute à 19 h 33.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE Amélie Laliberté, **DUMENT APPUYÉE PAR** Célia Forget, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal du 11 juin

Modifications demandées :

- Pierre Samson était absent
- Correction d'une coquille dans la résolution 25-06-31 : ajouter « s » à « responsable ».

SUR UNE PROPOSITION DE Martin Boucher, **DUMENT APPUYÉE PAR** Louis Alexandre, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal du 11 juin avec les modifications demandées.

4. Période d'information des membres du conseil municipal

David Weiser :

- Souligne la richesse de la programmation pour l'été au parc Roland-Beaudin et Visitation.
- Participation à Défi Québec : concours entrepreneurial pour les jeunes entreprises. Il y a eu sept gagnants dans l'arrondissement Sainte-Foy, dont quatre du quartier du Plateau.

Anne Corriveau

- Certains résidents ont eu des refoulements d'égouts à la suite desquels des correctifs ont été apportés.
- Rappel que madame Corriveau ne présentera pas sa candidature aux prochaines élections.
- Projections sur les [silos au Vieux-Port](#) : 2 nouveaux projets présentés à partir du 4 septembre.
- Conseil d'arrondissement du 8 septembre : plusieurs ordonnances sur la sécurité ont été adoptées (ordonnances 0673 à 0682).
- Conseil d'arrondissement du 28 août : 13 subventions ont été accordées à 9 organismes. Une ordonnance a aussi été édictée pour la route de l'Église (0692).
- Avenue Beaupré : travaux jusqu'au 31 octobre (améliorations de la chaussée, ajouts de trottoirs de chaque côté, donc rétrécissement de la chaussée).

Maude Mercier-Larouche :

- Sera absente à la prochaine rencontre (8 octobre) pour représenter la Ville de Québec au [colloque de l'ATUQ](#).
- Rappel que madame Mercier-Larouche ne présentera pas sa candidature aux prochaines élections.
- Félicite les membres du conseil de quartier et rappelle l'importance de la présence de chaque personne au conseil de quartier.

5. Période de questions et commentaires du public

- Bernard Drouin demande si le projet d'habitations a été adopté le 2 juillet dernier. Maude Mercier-Larouche répond par l'affirmative et Éloïse Gaudreau ajoute que les résultats des démarches publiques sont disponibles sur le site de la ville (2940 rue Hochelaga – Voir [page de la démarche de participation publique](#)).
- Arnaud Desbiens demande si la construction de la maison des aînés aurait fait augmenter le nombre de dégâts d'eau sur la rue Summerside. Maude Mercier-Larouche mentionne qu'il n'y a pas eu de plaintes auparavant et rappelle qu'il faut appeler au 311 pour faire un signalement.
- Deux citoyens de la rue Lambert Closse viennent rappeler que la problématique de sécurité des piétons de la rue Maricourt jusqu'à l'école de Rochebelle est toujours bien présente. Les trottoirs du secteur sont très étroits et il n'y a pas de piste cyclable, ce qui amène les cyclistes à circuler sur le trottoir. Cette situation compromet la sécurité des piétons et des cyclistes. Le centre de services scolaire ne permet aucune dérogation au transport scolaire pour les élèves. En attendant la réalisation des travaux prévus à la tête des ponts, qui ont toutefois été annulés (ou reportés à long terme), des lacunes sévères persistent. David Weiser indique qu'il vérifiera auprès de la Ville de Québec si des mesures à court terme sont envisagées, étant donné que le MTMD a abandonné les travaux. Pierre Pelletier rappelle que des arrêts obligatoires ont été ajoutés à l'intersection de l'avenue Maricourt et des bretelles d'accès et de sortie de l'autoroute Duplessis. Anne Corriveau mentionne que la Ville de Québec attend toujours des décisions du MTMD et souligne que des projets de corridors scolaires ont également été repoussés dû à un définancement du gouvernement provincial; elle invite les citoyens à maintenir la pression. Maude Mercier-Larouche rappelle que le député de Jean-Talon, Pascal Paradis, peut aussi être interpellé. Bernard Drouin déplore le manque d'agilité de la Ville de Québec, alors que des solutions seraient possibles.
- Deux citoyennes de la rue de la Seine soulèvent une problématique de sécurité routière : la circulation automobile y est trop rapide, alors qu'une garderie et de nombreux enfants se trouvent dans le secteur. Elles estiment que le problème va croissant indépendamment des travaux actuels. L'une des citoyennes souhaite que des mesures soient mises en place afin de réduire la vitesse des véhicules. Maude Mercier-Larouche

demandera une analyse au service des transports. Célia Forget précise que des discussions sont prévues à ce sujet au point 6 de l'ordre du jour.

6. Sujets d'intérêt et affaires nouvelles

• Rapport de consultation et dépôt du plan d'action du conseil de quartier

Amélie Laliberté rappelle qu'au printemps, un organisme est venu animer des discussions autour de trois thématiques: offre de commerces de proximité, réseau de pistes cyclables protégé et continu, densification des logements multiples dans les quartiers unifamiliaux. L'organisme a remis un rapport incluant des conditions pour chacune des thématiques. Amélie Laliberté propose la création d'un groupe de travail afin de finaliser le plan d'action. Pierre Samson, Amélie Laliberté et Mario Léonard se proposent pour faire partie du comité.

• Piste cyclable sur Hochelaga - abandon du MTQ de la phase deux des travaux de l'entrée des ponts

Nadia Aubin-Horth présente une chronologie de la problématique de déplacements pour les piétons et les cyclistes sur le boulevard Hochelaga et Neilson (la problématique existe depuis de nombreuses années) et les démarches du CQ St-Louis depuis 2016 pour la construction d'une piste cyclable sur le boulevard Neilson et Hochelaga.

Louis Alexandre propose de déposer à nouveau la résolution présentée en septembre 2024 avec quelques modifications :

RÉSOLUTION 25-07-34

CONSIDÉRANT la dangerosité du secteur sous le viaduc de l'autoroute Duplessis pour les cyclistes;

CONSIDÉRANT que, conséquemment, de nombreux cyclistes utilisent les trottoirs, créant des conflits avec les piétons et des problèmes de sécurité pour ceux-ci ;

Considérant que les aménagements prévus par le MTDM ont été abandonnés et que même leur reprise occasionnerait de longs délais qui mettent en jeu la sécurité des piétons et des cyclistes.

SUR UNE PROPOSITION DE Louis Alexandre, **DUMENT APPUYÉE PAR** Nadia Aubin-Horth, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de demander à la Ville de Québec de mettre en place dès maintenant des mesures temporaires afin d'assurer la sécurité des cyclistes et piétons, en s'inspirant des mesures temporaires réalisées à Montréal (voir annexe).

Adoptée à l'unanimité

• Les budgets participatifs

Remis à la prochaine rencontre

• Sécurité routière traverse route de l'Église

- Arnaud Desbiens mentionne que le bollard qui a été installé n'est pas suffisant pour assurer la sécurité des piétons qui traversent la route de l'Église à l'intersection de la rue du Général-Tremblay. Les membres du conseil de quartier déposent la résolution suivante :

RÉSOLUTION 25-07-35

CONSIDÉRANT l'important volume de circulation et la configuration particulière de la route de l'Église à l'intersection de la rue du Général-Tremblay;

CONSIDÉRANT la convergence de deux voies de circulation en une seule en direction sud sur la route de l'Église;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'une borne (bollard) au centre du passage pour piétons sur la route de l'Église à l'intersection de la rue du Général-Tremblay n'est pas suffisant pour assurer la sécurité des piétons;

CONSIDÉRANT la présence d'une clientèle vulnérable à proximité (présence d'une école primaire et d'une résidence pour personnes âgées);

SUR UNE PROPOSITION DE Arnaud Desbiens, dûment appuyée par Martin Boucher,
IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier demande à la Ville de Québec d'installer une traverse piétonnière lumineuse sur la route de l'Église à l'intersection de la rue du Général-Tremblay.

Adoptée à l'unanimité

- Traverse du chemin Saint-Louis au niveau de Rouville : à la rentrée scolaire, les travaux n'étaient toujours pas terminés. Célia Forget demande à quel moment les feux clignotants seront en fonction. Maude Mercier-Larouche fera une demande à ce sujet.
- Problématique de transit dans le quartier : plusieurs travaux sont en cours, ce qui met les piétons et les cyclistes en danger (il y a d'ailleurs eu un accident avec blessés). Maude Mercier-Larouche fera une demande à ce sujet.

• Programme de soutien à la mobilisation

- Initiatives en faveur de la biodiversité (suivis)
Remis à la prochaine rencontre

- Initiatives en faveur de la sécurité routière (suivis)

Il y a eu un contact avec Accès transport viables afin de s'informer sur les possibilités qui permettraient d'avoir un impact pour sensibiliser les piétons et les automobilistes. Une première proposition a été reçue, mais elle ne satisfait pas entièrement les membres du comité de travail. Il y aura des suivis par courriel.

7. Deuxième période de questions et commentaires du public

Des félicitations sont faites en lien avec la résolution concernant la sécurité des piétons sur la rue Hochelaga. Les deux citoyens de la rue Lambert Closse demandent s'il serait nécessaire de remettre sur la table la résolution concernant la problématique de sécurité routière autour de la rue de Maricourt. Éloïse Gaudreau mentionne que les résolutions vont continuer de cheminer même après les élections municipales.

8. Affaires internes

- Correspondance et secrétariat

Aucun

- Trésorerie

Le solde est de 6 426,42 \$ et inclut le budget pour la sécurité routière.

RÉSOLUTION 25-06-36

SUR UNE PROPOSITION D'Arnaud Desbiens, **DUMENT APPUYÉE PAR** Célia Forget, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de verser la somme de 130 \$ à Martine Gagnon pour la rédaction du procès-verbal de septembre à Martine Gagnon. Un chèque sera émis.

- Résolution pour l'expulsion d'une citoyenne des séances du conseil de quartier

Sujet annulé.

9. Divers

Un membre du conseil de quartier suggère qu'il serait intéressant de voir les cartes interactives de la Ville lorsqu'il est question de rues en particulier pour bien se situer. Éloïse Gaudreau va voir s'il est possible de modifier l'organisation de la salle pour les rencontres.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 35.

Rédigé par Martine Gagnon, secrétaire de soutien